

RCS : BAYONNE  
Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00624  
Numéro SIREN : 803 093 152  
Nom ou dénomination : 2L LOGISTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2019 sous le numéro de dépôt 3423

# Greffe du tribunal de commerce de BAYONNE



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/3423

Déposant :

Nom/dénomination : 2L LOGISTIQUE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 803 093 152

N° gestion : 2014 B 00624



Handwritten signature or initials.

13 JUIN 2019

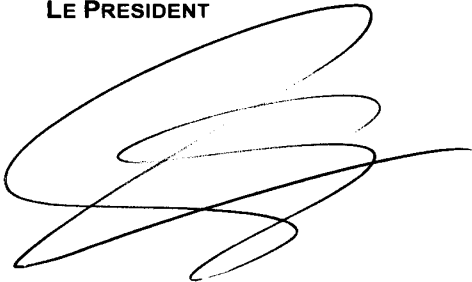
**2L LOGISTIQUE**

Société par actions simplifiée au capital de 48.670 euros  
Siège social : MOUGUERRE (64990) – 1 rue d'Etchezahar – centre Européen de Frêt  
803.093.152 RCS BAYONNE

---

**BILAN**  
**COMPTE DE RESULTAT**  
**ANNEXE**  
**AU 31 DECEMBRE 2018**

Copie certifiée conforme  
**LE PRESIDENT**



Désignation de l'entreprise : 2L LOGISTIQUE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 12

Adresse de l'entreprise 1 RUE D'ETXEZAHAR CENTRE EUROPEEN DE FRET 64990 MOUGUERRE Exercice précédent \* 12

Numéro SIRET \* 80309315200020 Néant  \*

				Exercice N clos le	
				31/12/2018	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	18 637	AG	17 727 910
	Fonds commercial (1)	AH	20 000	AI	20 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	13 833	AS	3 399 10 435
	Autres immobilisations corporelles	AT	86 037	AU	26 083 59 954
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES 2	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	13 534	BI	13 534
TOTAL (II)		BJ	152 042	BK	47 209 104 833
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	188 458	BY	188 458
	Autres créances (3)	BZ	3 294	CA	3 294
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valcurs mobilières de placement (dont actions propres .....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	124 600	CG	124 600
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	224	CI	224
	TOTAL (III)	CJ	316 576	CK	316 576
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	468 618	IA	47 209 421 409

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise		2L LOGISTIQUE		Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....48.670...)	DA	48 670	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB	18 320	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 867	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG	28 899	
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	138 661	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	239 418	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	31 700	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	2 251	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49 886	
	Dettes fiscales et sociales	DY	98 154	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EA		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EB	181 991	
	Écarts de conversion passif *	EC		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	ED	421 409	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IB		
		IC		
		ID		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IE		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IF			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IG	165 525		
		IH	415	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019



*Handwritten signature or initials.*

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		2L LOGISTIQUE			Néant	<input type="checkbox"/>	*	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	6 765	FB		FC	6 765	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	1 013 752	FI		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		1 020 517	FK		FL	1 020 517
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	242	
	Autres produits (1) (11)					FQ	12	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 020 770
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 345	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	582 650	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	12 364	
	Salaires et traitements *					FY	168 442	
	Charges sociales (10)					FZ	53 213	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	13 998
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	112	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	837 124	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	183 647	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH	194	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI	1 036	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	227	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	227	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(227)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	182 577	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2019



Handwritten signature or initials.

④

## COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2L LOGISTIQUE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	46	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	46	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	46	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	43 962	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	1 021 011	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	882 350	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	138 661	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	46
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PMI innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	242
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
ANNUL REGLEMENT FOURNISSEURS				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	46
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1		
ANNUL REGLEMENT FOURNISSEURS				Charges antérieures	Produits antérieurs	46

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



A/C

Désignation de l'entreprise		2L LOGISTIQUE										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	37 325	KE		KF	1 313			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	3 333	KT		KU	10 500	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	61 891	KW		KX	10 229		
		Matériel de transport *				KY	9 500	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 197	LC		LD	3 220		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	75 922	LO		LP	23 949			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T				
	Autres participations				8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	13 534	1U		1V				
	TOTAL IV				LQ	13 534	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	126 780	ØH		ØJ	25 261				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	38 637	1X	38 637			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	13 833	ML	13 833			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	72 121	MO	72 121		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	9 500	MR	9 500		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	4 417	MU	4 417		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB				
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF					
TOTAL III		IY		NG		NH	99 871	NI	99 871				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations		1Ø		ØX		ØY		ØZ				
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	13 534	2G	13 534			
	TOTAL IV		13		NJ		NK	13 534	2H	13 534			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK		ØL	152 042	ØM	152 042				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature or initials.

Désignation de l'entreprise 2L LOGISTIQUE Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	17 325	PF	402	PG		PH	17 727
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 056	QA	1 343	QB		QC	3 399
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	10 797	QE	10 087	QF		QG	20 884
	Matériel de transport	QH	1 837	QI	1 900	QJ		QK	3 737
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 197	QM	266	QN		QO	1 463
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	15 886	QV	13 596	QW		QX	29 482
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	33 211	ØP	13 998	ØQ		ØR	47 209

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	W10	W11	W12	W13
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NI			NM			NO				NI
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NW	NX	NY	NZ
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				/9	/8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables - janvier 2019



Handwritten signature or initials.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2L LOGISTIQUE				Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	U	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.  
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		2L LOGISTIQUE		Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	13 534	UV	UW	13 534	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	188 458	188 458			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 810	2 810		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	484	484			
	Charges constatées d'avance		VS	224	224			
	TOTAUX			VT	205 510	VU	191 976	VV
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	415	415			
	à plus d'1 an à l'origine		VH	31 285	14 819	16 467		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	49 886	49 886				
Personnel et comptes rattachés		8C	12 337	12 337				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	13 650	13 650				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	30 383	30 383			
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	37 975	37 975			
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 809	3 809			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	2 251	2 251				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	181 991	VZ	165 525	16 467	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	14 723	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables - janvier 2019



*Handwritten signature or initials.*

## 2L LOGISTIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 48.670 euros  
Siège social : MOUGUERRE (64990) – 1 rue d'Etchezahar – centre Européen de Frêt  
803.093.152 RCS BAYONNE

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES  
DU 23 MAI 2019**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, qui s'élève à 138.661 euros, de la manière suivante :

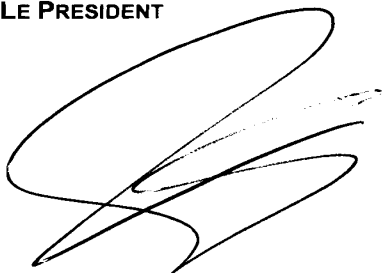
- à hauteur de 55.465 euros à titre de distribution de dividendes versés aux associés,
- le solde, soit 83.196 euros, au compte « Autres réserves »

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur, ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU).

L'assemblée reconnaît avoir été informée que :

- par dérogation à l'application du PFU, ce dividende pourra, sur option expresse et irrévocable de chaque associé, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu conformément à l'article 200 A du CGI,
- la société tiendra compte des demandes de dispense du paiement, à la source, du prélèvement forfaitaire non libératoire, dans la mesure où elles ont été formulées par chaque associé et réceptionnées par la société dans les délais légaux.

COPIE CERTIFIEE CONFORME  
LE PRESIDENT



# CERAC

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes,  
rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

## Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels

**Exercice clos le 31 Décembre 2018**

**Assemblée générale du 23 Mai 2019**

### **SAS 2L LOGISTIQUE**

1, rue d'Etchezahar

Centre Européen de Frêt

64 990 MOUGUERRE

SAS au capital de 5 000 € - RCS 537 625 469 Cannes - N° TVA FR 92 537625469  
La Madeleine - 26, rue Léon Noël - 06 400 CANNES // 2, rue de l'océan - 64 200 BIARRITZ  
Tel : 06 62 01 88 65 - Mail : eroux@cercac-sas.fr

 **commissaire  
aux comptes**

# CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société 2L Logistique,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2L Logistique relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Handwritten signature or initials.

## CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, comme indiqué au paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, notamment pour ce qui concerne les créances clients.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations



# CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à



*Handwritten signature or initials.*

## CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia


l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Biarritz, le 15 Mai 2019*

*CERAC SAS*

*Commissaire aux comptes*



*Emmanuelle Roux*

*Présidente*

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	18 637,19	17 726,95	910,24	0,22		
Fonds commercial	20 000,00		20 000,00	4,75	20 000,00	6,68
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	13 833,33	3 398,62	10 434,71	2,48	1 277,77	0,43
Autres immobilisations corporelles	86 037,22	26 083,28	59 953,94	14,23	58 757,67	19,63
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	13 534,00		13 534,00	3,21	13 534,00	4,52
<b>TOTAL (I)</b>	<b>152 041,74</b>	<b>47 208,85</b>	<b>104 832,89</b>	<b>24,88</b>	<b>93 569,44</b>	<b>31,26</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	188 458,04		188 458,04	44,72	190 117,54	63,51
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					5 510,00	1,84
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 809,66		2 809,66	0,67	8 944,72	2,99
. Autres	484,05		484,05	0,11		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	124 600,01		124 600,01	29,57	50,00	0,02
Charges constatées d'avance	224,29		224,29	0,05	1 140,66	0,38
<b>TOTAL (II)</b>	<b>316 576,05</b>		<b>316 576,05</b>	<b>75,12</b>	<b>205 762,92</b>	<b>68,74</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>468 617,79</b>	<b>47 208,85</b>	<b>421 408,94</b>	<b>100,00</b>	<b>299 332,36</b>	<b>100,00</b>

CABINET OLIVIER GORIN



Handwritten signature or initials.

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2018		31/12/2017	
	(12 mois)		(12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : )	48 670,00	11,55	48 670,00	16,26
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	18 320,13	4,35	18 320,13	6,12
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	4 867,00	1,15	2 000,00	0,67
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	28 898,93	6,86		
Report à nouveau			-63 327,45	-21,15
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>138 661,49</b>	<b>32,90</b>	<b>115 093,38</b>	<b>38,45</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>239 417,55</b>	<b>56,81</b>	<b>120 756,06</b>	<b>40,34</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	31 285,41	7,42	46 013,82	15,37
. Découverts, concours bancaires	414,72	0,10	13 961,79	4,66
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	2 250,97	0,53	874,45	0,29
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 886,14	11,84	59 813,69	19,98
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	12 336,62	2,93	13 340,13	4,46
. Organismes sociaux	13 650,08	3,24	11 030,76	3,68
. Etat, impôts sur les bénéfices	30 383,00	7,21		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	37 975,48	9,01	31 686,26	10,59
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 808,55	0,90	1 854,98	0,62
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	0,42	0,00	0,42	0,00
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>181 991,39</b>	<b>43,19</b>	<b>178 576,30</b>	<b>59,66</b>
Ecart de conversion passif				
	(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>421 408,94</b>	<b>100,00</b>	<b>299 332,36</b>	<b>100,00</b>

CABINET OLIVIER GORIN



Handwritten signature or initials.

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	6 764,82		6 764,82	0,66			6 764	N/S	
Production vendue biens									
Production vendue services	1 013 751,80		1 013 751,80	99,34	803 937,66	100,00	209 814	26,10	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>1 020 516,62</b>		<b>1 020 516,62</b>	<b>100,00</b>	<b>803 937,66</b>	<b>100,00</b>	<b>216 579</b>	<b>26,94</b>	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			241,50	0,02	14 280,03	1,78	-14 039	-98,30	
Autres produits			12,20	0,00	10,10	0,00	2	20,00	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 020 770,32</b>	<b>100,02</b>	<b>818 227,79</b>	<b>101,78</b>	<b>202 543</b>	<b>24,75</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 345,40	0,62	4 376,63	0,54	1 969	45,00	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			582 650,09	57,09	512 173,75	63,71	70 477	13,76	
Impôts, taxes et versements assimilés			12 363,55	1,21	14 015,06	1,74	-1 652	-11,78	
Salaires et traitements			168 441,72	16,51	123 554,68	15,37	44 887	36,33	
Charges sociales			53 212,50	5,21	35 216,71	4,38	17 996	51,10	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			13 997,97	1,37	9 066,68	1,13	4 931	54,39	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			112,40	0,01	7 945,48	0,99	-7 833	-98,58	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>837 123,63</b>	<b>82,03</b>	<b>706 348,99</b>	<b>87,86</b>	<b>130 775</b>	<b>18,51</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>183 646,69</b>	<b>18,00</b>	<b>111 878,80</b>	<b>13,92</b>	<b>71 768</b>	<b>64,15</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			194,34	0,02			194	N/S	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			1 036,45	0,10			1 036	N/S	
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			227,49	0,02	1 786,47	0,22	-1 559	-87,28	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>227,49</b>	<b>0,02</b>	<b>1 786,47</b>	<b>0,22</b>	<b>-1 559</b>	<b>-87,28</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-227,49</b>	<b>-0,01</b>	<b>-1 786,47</b>	<b>-0,21</b>	<b>1 559</b>	<b>87,29</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>182 577,09</b>	<b>17,89</b>	<b>110 092,33</b>	<b>13,69</b>	<b>72 485</b>	<b>65,84</b>	

CABINET OLIVIER GORIN



T/C

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	46,40	0,00	7 827,00	0,97	-7 781	-99,40
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 666,66	0,21	-1 666	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>46,40</b>	<b>0,00</b>	<b>9 493,66</b>	<b>1,18</b>	<b>-9 447</b>	<b>-99,51</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 123,61	0,14	-1 123	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>			<b>1 123,61</b>	<b>0,14</b>	<b>-1 123</b>	<b>-100,00</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>46,40</b>	<b>0,00</b>	<b>8 370,05</b>	<b>1,04</b>	<b>-8 324</b>	<b>-99,44</b>
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	43 962,00	4,31	3 369,00	0,42	40 593	N/S
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 021 011,06</b>	<b>100,05</b>	<b>827 721,45</b>	<b>102,96</b>	<b>193 290</b>	<b>23,35</b>
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>882 349,57</b>	<b>86,46</b>	<b>712 628,07</b>	<b>88,64</b>	<b>169 721</b>	<b>23,82</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>138 661,49</b>	<b>13,59</b>	<b>115 093,38</b>	<b>14,32</b>	<b>23 568</b>	<b>20,48</b>
			<i>Bénéfice</i>			
			<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

CABINET OLIVIER GORIN



Handwritten signature or initials.

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 421 408,94 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 138 661,49 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/05/2019 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CABINET OLIVIER GORIN

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE****2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de formation et de recrutement

**2.2 - Fonds commercial**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

CABINET OLIVIER GORIN

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 20 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	20 000		20 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
<b>TOTAL</b>	<b>20 000</b>		<b>20 000</b>	

## 3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.2.1 - Immobilisations brutes = 152 042 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	37 325	1 313		38 637
Immobilisations corporelles	75 922	23 949		99 871
Immobilisations financières	13 534			13 534
<b>TOTAL</b>	<b>126 780</b>	<b>25 261</b>		<b>152 042</b>

## 3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 47 209 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	17 325	402		17 727
Immobilisations corporelles	15 886	13 596		29 482
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>33 211</b>	<b>13 998</b>		<b>47 209</b>

## 3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Brevets, licences, logiciels	18 637	17 727	910	de 1 à 3 ans
Fonds de commerce	20 000	0	20 000	Non amortiss.
Outillage industriel	13 833	3 399	10 435	5 ans
Install générales, agencements	72 121	20 884	51 237	de 5 à 7 ans
Matériel de transport	9 500	3 737	5 763	5 ans
Matériel bureau , informatique	4 417	1 463	2 954	de 2 à 5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>138 508</b>	<b>47 209</b>	<b>91 299</b>	

CABINET OLIVIER GORIN

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.3 - Etat des créances = 205 510 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	13 534		13 534
Actif circulant & charges d'avance	191 976	191 976	
<b>TOTAL</b>	<b>205 510</b>	<b>191 976</b>	<b>13 534</b>

**3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 484 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	484
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>484</b>

**3.5 - Charges constatées d'avance = 224 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

CABINET OLIVIER GORIN

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 48 670 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4867	10,00	48 670
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4867	10,00	48 670

## 4.2 - Etat des dettes = 181 991 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	31 700	15 234	16 467	
Dettes financières diverses	2 251	2 251		
Fournisseurs	49 886	49 886		
Dettes fiscales & sociales	98 154	98 154		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	181 991	165 525	16 467	

## 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 27 757 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	427
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 024
Dettes fiscales & sociales	21 306
Autres dettes	
TOTAL	27 757

CABINET OLIVIER GORIN

## 5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

## 5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 020 517 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	6 765	0,66 %
Prestations de services	997 328	97,73 %
Produits des activités annexes	16 423	1,61 %
TOTAL	1 020 517	100,00 %

## 5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

CABINET OLIVIER GORIN

## 6 - AUTRES INFORMATIONS

## 6.1 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	7	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	7	0

CABINET OLIVIER GORIN

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Produits à recevoir = 484 E**

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	484
Fournisseurs aar( 40980000 )	484
TOTAL	484

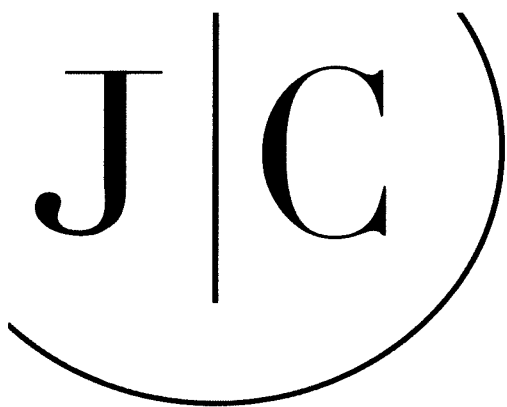
**8.2 - Charges constatées d'avance = 224 E**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance( 48600000 )	224
TOTAL	224

**8.3 - Charges à payer = 27 757 E**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	427
Emprunt interets courus( 16884000 )	13
Banque agios & frais courus( 51860000 )	415
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	6 024
Fournisseurs fact non parvenues( 40810000 )	6 024
Dettes fiscales et sociales :	21 306
Dettes prov pour congés payés( 42820000 )	12 337
Charges sociales sur congés payés( 43820000 )	5 161
Etat charges à payer( 44860000 )	875
Taxe d'apprentissage( 44860002 )	1 130
Formation continue( 44860003 )	1 803
TOTAL	27 757

CABINET OLIVIER GORIN



# Juris | Consultant

Avocats au Barreau de Bayonne

13 JUIN 2019

Tribunal de commerce  
Monsieur le Greffier  
1, avenue de Neubourg  
Villa Circé  
64100 BAYONNE

AVOCATS ASSOCIÉS :

Sacha ZEIDENBERG  
Docteur en Droit  
Droit des Sociétés

Nadia LABAZÉE  
DESS Droit des Affaires

Christine ARBILLAGA  
DESS Droit des Affaires

Benjamin SAINZ  
DESS Droit des Affaires

Caroline BERTHONDE  
DESS Droit des Affaires  
D.J.C.E.

AVOCATS COLLABORATEURS :

Corine MIRLIN  
Maîtrise Droit des Affaires

Céline DUFAU  
MASTER 2 Droit des Affaires

Marie LAFITTE  
MASTER 2 Droit des Affaires

Anglet, le 12 juin 2019

**REFERENCE A RAPPELER SUR LA FACTURE :**  
**9S3160 - 2L LOGISTIQUE**  
**Suivi par : BSA/BSA/CEP**

Cher Maître,

En application des dispositions de l'article L232-23 du code de commerce, je vous remets ci-joint concernant la société citée en référence :

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2018,
- La résolution d'affectation du résultat,
- Le rapport du Commissaire aux comptes.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Cher Maître, l'expression de mes sentiments dévoués.

**MODE DE REGLEMENT :**

PRELEVEMENT SUR COMPTE :  
d'un montant de 45.73 euros

Le secretariat - Céline

Case Palais n°13

Centre d'Affaires Erdian  
10, allée Véga  
64600 ANGLET

jcr@juris-consultant.fr  
Tél. : 05 59 43 95 28  
Fax : 05 59 43 81 60

JURIS CONSULTANT - Jean-Christophe ROUGÉ & Associés  
Société d'Exercice Libéral d'Avocats à Responsabilité Limitée au capital de 310 000 Euros  
378 798 821 R.C.S. BAYONNE - N° TVA Intra. : FR 56 378 798 821



Handwritten signature or initials.